

Maisons-Alfort, le 16 Juin 2006

## AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

### **de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments concernant un projet de décret relatif au transfert à l'Afssa de l'évaluation des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de culture**

L'Agence française de sécurité sanitaire a été saisie le 14 juin 2006 d'une demande d'avis concernant un projet de décret relatif au transfert à l'Afssa de l'évaluation des produits phytopharmaceutiques, matières fertilisantes et supports de culture.

Considérant les réunions de concertation entre les parties concernées par le transfert de ces missions qui ont permis d'arrêter un projet de décret, objet de cette saisine ;

Considérant l'avis favorable du Comité technique paritaire de l'Afssa du 16 juin 2006 à qui ce projet de décret a été soumis ;

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments émet un avis favorable à ce projet de décret.

**La Directrice Générale Adjointe**

**Valérie BADUEL**

27-31, avenue  
du Général Leclerc  
94701

Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 50  
Fax 01 49 77 26 13  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE